

MARIAGE

Pièces à fournir

- 팍 Le passeport malgache en cours de validité ou carte d'identité nationale
- 팍 Deux imprimés de renseignements à remplir correctement, à dater et à signer par chacun des futurs époux.
- 팍 Deux imprimés de renseignement sur les témoins, comportant leur signature, (carte nationale d'identité ou passeport à l'appui) et leur âge (21 ans révolus)
- 팍 Vous devez présenter votre « Carte d'identité consulaire », si vous n'en avez pas, vous devez en faire obligatoirement la demande
- 팍 Un certificat de célibat original, de moins de trois mois, délivré par la Commune de naissance ou la mairie du lieu de résidence à Madagascar,.
- 팍 Une copie intégrale d'acte de naissance, de moins de trois mois de la date de la cérémonie.

Concernant la situation militaire des futurs conjoints ou leur situation vis-à-vis du service National, mentionner sur les imprimés les références des pièces justificatives. Dans le cas d'un non recensement, 5 fiches de résident à l'étranger doivent être complétées et signées, puis visées par le Service Consulaire.

Si un contrat de mariage (régime matrimonial) est envisagé, il doit être fait par devant un notaire avant le mariage et une copie doit être jointe au dossier.

Dépôt de dossier

- 팍 Au moins une semaine avant la date fixée pour la cérémonie.

Le délai d'obtention d'un Certificat de Coutume est de 2 à 3 jours après le dépôt du dossier complet sur place.

Cérémonie

- 팍 Date et heure à confirmer une semaine avant.
- 팍 Prévoir deux témoins suppléants.
- 팍 Arriver trente minutes avant l'heure et présenter les témoins ainsi que les pièces d'identité.

Le cas échéant, mentionner les enfants à légitimer.

**AMBASSADE DE MADAGASCAR
AU CANADA**

Service Consulaire

3, Rue Raymond, Ottawa-ON, K1R 1A3
Tél. : 613.567.0505 p.1

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

(à remplir en 2 exemplaires par chacun des futurs époux).

Nom et prénom :
Date et lieu de naissance :
Domicile :
Résidence :
Qualité :
Profession :
Nationalité :

Père du/de la futur(e) époux(se)

Nom et prénom :
Date et lieu de naissance :
Domicile :
Profession :

Mère du/de la futur(e) époux(se)

Nom et prénom :
Date et lieu de naissance :
Domicile :
Profession :

Durée de résidence ininterrompue dans la circonscription du consulat :

Résidence précédente et durée :

Mentionner, le cas échéant, les oppositions au mariage projeté :

LISTE DES TEMOINS DE MARIAGE.

De Monsieur

De Mademoiselle

Nom* :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Profession :
Domicile :

Nom* :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Profession :
Domicile :

Nom* :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Profession :
Domicile :

Nom* :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Profession :
Domicile :

** Pour les femmes mariées ou veuves, nom de jeune fille suivi de son nom d'épouse.*

Afin d'éviter les erreurs dans la rédaction de l'acte, cette feuille doit être remplie de manière parfaitement lisible par les intéressés eux-mêmes.

Nota : Les témoins doivent être âgés de 21 ans révolus, sans distinction de sexe. Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble ; le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent également être témoins si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement.

Pour les veufs, date et lieu du décès, n° de l'acte de décès :

Pour les divorcés, instance ayant prononcé le Jugement de divorce (numéro, date et transcription) :

Pour les futurs époux mineurs (moins de 18 ans révolus), numéro et date de l'autorisation :

Régime matrimonial :

Contrat de mariage (n°, date et qualité de l'Officier public par devant qui il a été passé) :